



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec

## **Nos exigences linguistiques bloquent-elles l'entrée d'immigrants francophiles?**

Par Françoise Bertrand, O.C., C.Q.  
Présidente-directrice générale  
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Selon les dernières données de l'Institut de la statistique du Québec, nous avons perdu 13 000 personnes au profit des autres provinces en 2013, alors que ce solde migratoire interprovincial se situait entre 5 000 et 9000 au cours des cinq années précédentes. Cela en dit long sur notre situation économique!

Ce bilan négatif fut compensé par l'arrivée au Québec de 52 000 immigrants. L'un des objectifs du gouvernement du Québec est l'intégration à la majorité francophone d'une forte proportion des immigrants.

Les immigrants doivent aussi s'intégrer au marché du travail. Or, nos critères de sélection nuisent manifestement à cet objectif d'intégration. En 2013, le ministère québécois de l'immigration a augmenté ses exigences de connaissance du français dans sa grille de sélection des candidats. Il faut dorénavant atteindre le niveau 7 (sur 12) à l'échelle québécoise des niveaux de compétence en français.

Le bassin de francophones dans le monde est restreint et il est de plus en plus concentré en Afrique. Sur les 220 millions de francophones dans le monde, 96,2 millions sont Africains.

Le Vérificateur général du Québec a déjà souligné que seulement 9 % des candidats à l'immigration sélectionnés par le Québec présentaient un profil répondant aux exigences dans les domaines de formation privilégiés (entre 2006 et 2008). Il est absolument essentiel d'élargir nos critères de sélection, tout en maintenant nos objectifs d'intégration à la société francophone. En mettant démesurément l'accent sur la connaissance du français, nous sélectionnons un trop grand nombre d'immigrants qui n'ont pas les compétences pour occuper les emplois en demande au Québec.

Par exemple, durant la période 2009-2013, 21,1 % des immigrants permanents sont venus de trois pays de l'Afrique du Nord. En contrepartie, le nombre d'immigrants reçus en provenance d'Amérique du Sud a baissé de 31 %. L'Espagne ne figure pas parmi les dix principaux pays de recrutement des immigrants, malgré ses déboires économiques. Or, les « latinos » apprennent facilement le français. Avec nos exigences linguistiques relevées, nous sommes en train de bloquer à l'entrée des travailleurs qualifiés parlant espagnol. Ces pays représentent pourtant un bon bassin de recrutement de professionnels, techniciens et travailleurs manuels. L'important, c'est que ces immigrants travaillent en grande majorité dans un milieu francophone et que leurs enfants fréquentent l'école française.

Il en va de même que les immigrants admis comme travailleurs temporaires. Si après une année ou deux, ils souhaitent demeurer en permanence au Québec, nous leur refusons l'accès s'ils ne parlent pas français. Nous nous privons ainsi de travailleurs hautement qualifiés et de travailleurs manuels qui occupent des emplois en pénurie. Ces immigrants sont même désavantagés parce que, occupant un emploi à plein temps, ils n'ont pas eu le loisir de s'inscrire à des cours de francisation, contrairement aux immigrants qui étaient à l'aide sociale. Curieuse valorisation du travail.

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion prépare une nouvelle politique d'immigration. Nous espérons qu'à cette occasion, nous pourrions revenir aux critères de connaissance du français qui prévalaient avant 2013.